



dassault-cfdt-mrgc@wanadoo.fr

REUNION D.P.

(Délégués du Personnel)

du 16/02/10

1) VETEMENTS DE TRAVAIL :

En septembre dernier, nous vous demandions de nous confirmer le stade d'avancement de l'accord d'entreprise sur l'entretien et le nettoyage des tenues de travail du 19 mai 2009. Vous nous répondiez officiellement que le dispositif serait fonctionnel en fin d'année 2009 sur Mérignac. Comme le site Mérignac a dépassé le délai négocié du 31 janvier 2010, la CFDT demande à nouveau le minimum d'informations sur ce retard de mise en place en espérant que la direction locale sera encore capable de faire le bilan du 1^{er} trimestre 2010 dû aux organisations syndicales suivant l'accord précité.

La CFDT vous prie de bien vouloir répondre à cette question malgré l'absence déjà annoncée de son représentant dans cette instance le 16 février 2010.

Pour des raisons d'approvisionnement, le site de Mérignac aura sa commande livrée après les sites d'Argenteuil et de Biarritz, normalement mi-avril.

Le 16 février 2010.